

Le saviez-vous ?

Sans précautions, le baigneur est un pollueur

Lorsqu'un baigneur va à la piscine, il apporte sans le savoir, de nombreux polluants : sueur, salive, cheveux, peaux mortes, produits cosmétiques (parfum, laque, déodorant, crème,...). Ces derniers sont pour la plupart éliminés par le chlore, mais la réaction chimique entre ces éléments provoque l'apparition des chloramines dans l'eau et en conséquence, de trichloramines dans l'air.

C'est pourquoi, il est nécessaire de prendre **une douche savonnée** avant d'entrer dans le bassin. **Cela contribue à garder l'eau des bassins plus propre et à limiter l'utilisation du chlore.**

Qu'est-ce que les trichloramines ?

Les chloramines issues de la réaction chimique entre les pollutions amenées par les baigneurs et le chlore présent dans l'eau, se transforment et se dispersent sous forme de gaz volatile : les trichloramines.

Ce gaz, présent dans l'air, est un produit qui peut être irritant lorsque sa concentration est élevée. Il stimule les terminaisons nerveuses de la muqueuse nasale et donne une sensation de brûlure.

C'est cette réaction qui provoque l'odeur de chlore présente dans les piscines.

Pourquoi du chlore dans l'eau des piscines ?

Le chlore est un produit désinfectant indispensable pour avoir une eau saine et de bonne qualité. Il est le plus utilisé et le plus efficace par son action continue.

Il assure l'élimination des bactéries, des virus, des champignons et des algues.

*Toutes les règles d'hygiène
et de sécurité, ainsi que les obligations
des usagers, sont définies
dans le règlement intérieur
de la piscine.*

*Celui-ci est affiché
dans le sas d'entrée du castel'eau.*



castel'eau
centre aquatique intercommunal

Rue de Vauchevrier
37110 Château-Renault

Tél. : 02 47 48 00 10

contact.casteleau@cc-castelrenaudais.fr

www.casteleau.eu

 centre aquatique castel'eau



castel'eau
centre aquatique intercommunal

LA
PROPRETÉ
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS !

✧ Poulpy ✧



Mes gestes propres

Pas de piscine si...

Je suis malade
J'ai des verrues plantaires*
J'ai une plaie ou une infection

Je dois respecter quelques règles !

Je ne porte pas mon maillot de bain en arrivant à la piscine

Je prévois une tenue de bain adaptée et propre, pas de shorts longs et amples (caleçons, bermudas) ni de sous-vêtements

Je prévois une couche-culotte spécifique piscine pour les enfants en bas-âge et/ou qui ne sont pas encore propres

Je porte un bonnet de bain (préconisé)

Je jette mon chewing-gum dans une poubelle avant d'aller me baigner

Il est interdit de cracher, d'uriner ou de se moucher dans l'eau

* Sauf si j'ai des chaussettes de protection spécifiques



Des règles simples à respecter pour le bien de tous

